

Le vent en poupe

Première conférence d'une longue série pour le GECCO



Un public nombreux, à la grande satisfaction de l'organisateur

Le GECCO (Groupement Economique Sud Entre-Sambre-et-Meuse) vient d'organiser en la Salle "La Concorde", une soirée thématique intitulée « Le projet éolien.

Energies renouvelables, économies d'énergie: quelles perspectives pour les entreprises de l'Entre-Sambre et Meuse ». Cette première conférence-échanges d'une série de quatre dédiées aux énergies renouvelables avait pour but d'apporter un nouvel éclairage sur la problématique éolienne au sens large du terme. Cette rencontre citoyenne fut d'ailleurs rehaussée par la présence de trois orateurs de choix: Jade Charouk (APE-Re Asbl), facilitateur éolien pour la Région Wallonne, Jacques Mambour (Asbl Eve et Greenelec Europe) et François Henriët (Greenwind). En guise d'introduction, M. Baudouin Dewez a tenu à rappeler quels étaient les objectifs et ambitions du GECCO, asbl

apolitique créée à la fin des années 80 pour jouer les instances-relais à l'initiative d'indépendants et de patrons de PME de douze communes de la région. Ainsi, Baudouin Dewez nous a appris qu'une quarantaine d'entreprises de la région avaient déjà adhéré au projet GECCO articulé autour du concept "Ensemble, pour une identité régionale forte".

RESPECTER KYOTO

Pour Jade Charouk, réduire de 7,5 % les émissions de CO2 dans l'atmosphère (l'un des objectifs visés par le protocole de Kyoto pour la Belgique), contribuer activement à la réduction de l'effet de serre et contribuer à la diversification des sources d'énergie passent par le projet éolien. En Wallonie et contrairement à la Flandre, le développement de l'éolien n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

Actuellement, seulement 13 parcs éoliens sont en fonctionne-

ment en Wallonie. Pour l'heure, Couvin possède la plus haute éolienne de Belgique (146 m). Récemment mise en fonctionnement, Greenelec 1 est l'œuvre d'un enfant du pays à savoir Jacques Mambour. Au cours des différentes phases de travaux d'installation, Jacques Mambour a pu compter sur l'aide particulièrement précieuse de l'architecte Jean-Pierre Noël et de toute une série de personnes-ressources qui se reconnaîtront. Pour le promoteur de l'éolienne, un tel projet nécessite dans un premier temps l'adhésion d'une bonne tranche de la population.

A L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

"Pour moi, c'est la clef de la réussite. Expliquer les choses simplement, informer la population et démystifier l'outil via une bonne campagne d'information auprès des médias, voilà en clair ce à quoi chaque auteur de projet doit absolument arriver. Nos visites citoyennes à Sainte-Ode (Bastogne)

et à Aix-la-Chapelle, nous ont permis de répondre aux inquiétudes des riverains". Et d'expliquer: "L'éolienne de Boussu bénéficie d'une technologie de pointe avec ses pales courbes pour mieux brasser le vent, son alternateur synchrone qui tourne à la même vitesse que les pales. Cette éolienne dont le remboursement est planifié sur une durée de 8 ans, nécessitera moins d'entretien, et devrait produire annuellement 3.888.000 kW et rapporter approximativement 1.188€ par jour, soit 427.680€ par an." Au terme de son intervention, un riverain de l'éolienne s'est plaint des nuisances sonores occasionnées par celle-ci. Un léger souci technique occasionné par le fait qu'actuellement l'éolienne est en rodage et que les pales ne sont pas toujours orientées comme elles le devraient pour ne pas surcharger l'alternateur. Jacques Mambour s'est d'ailleurs engagé à remédier au plus vite au problème. «

RUDI FONTAINE